



L'herbier d'Hippolyte Coste (1858-1924) sera bientôt numérisé

En avril 2016 les gazettes de l'Hérault annonce l'implantation à Saint Jean de Vedas de, deux sociétés, Picturae spécialiste du traitement de données et Grahal, bureau d'études pour la valorisation du patrimoine culturel. Elles sont chargées de la numérisation des « archives botaniques » de l'Université de Montpellier, dont 1,5 millions de planches botaniques.

Les herbiers sont non seulement un support matériel de l'histoire de la botanique mais aussi des outils de recherche sur les plantes mêmes, qui intègrent désormais les moyens de la biologie et de l'informatique. Il est impératif de pérenniser ce patrimoine scientifique et de le mettre à disposition du plus grand nombre de chercheurs et d'amateurs.

Le projet e-ReColNat (cf. par ailleurs sur ce site « [L'herbier d'Hippolyte Coste numérisé ?](#) » 2014) financé sur fonds d'Etat va prendre en charge les collections scientifiques historiques pour les numériser. Les herbiers se prêtent parfaitement à ce processus (cf. par ailleurs sur ce site « [Travaux à l'herbier National](#) » 2013)

Rappelons, ici, que l'Herbier de Coste légué par son auteur à la Société des lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron a été, depuis, déposé par cette dernière auprès de l'Université de Montpellier, dans le département des herbiers.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de confirmer que l'herbier historique d'Hippolyte Coste sera également numérisé.

Des conventions ont été négociées entre l'Université de Montpellier et la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron pour mieux organiser leur coopération : conditions du dépôt de l'herbier Coste, règles de gestion, rapport annuel d'utilisation par les chercheurs etc...

La numérisation proprement dite fait l'objet d'une convention spécifique. A ce sujet, on peut préciser que la numérisation porte sur les planches d'origines tant que cela est possible. A défaut, le support papier est changé. L'acronyme SLA avec un code à barres viendra compléter les informations numérisées. **Enfin et surtout l'Herbier Historique de Coste ne sera pas déclassé. Les prestataires de services auront l'obligation de restituer l'herbier dans l'ordre de classement réalisé, en son temps, par Hippolyte Coste.**

Les travaux vont démarrer au cours de l'été 2016. Les résultats seront ensuite accessibles sur le web

Nous avons suivi et soutenu ce projet depuis près de trois ans, nous sommes heureux du dénouement proche et attendons avec impatience de pouvoir accéder à ce monument sur le réseau Internet.

Jean-Yves Concé